

SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE THAON (SMART)

COMMUNES DE BASLY, BÉNY-SUR-MER ET FONTAINE-HENRY

* * * * *

ENQUETE PUBLIQUE

* * * * *

PROCES VERBAL DE DEPOT

L'an deux mil vingt-cinq, le _____, en exécution des dispositions de l'arrêté du Président du SMART en date du 24 juillet 2025.

Nous, Maire de la Commune de **Fontaine Henry**, avons déposé au secrétariat de cette commune, pour être tenu à la connaissance du public régulièrement averti, le dossier de mise à l'enquête sur le zonage d'assainissement des communes de Basly, Bény-sur-Mer et Fontaine-Henry.

Duquel dépôt nous avons dressé le présent procès verbal.

A Fontaine-Henry, le _____, à _____ heures.

LE MAIRE,